

Membres présents	Membres excusés
M. Briche, maire délégué de Saint-M'Hervon Mme Follet-Bourbon, responsable périscolaire Mme Lebret, parent élu Mme Henri, parent élu Mme Renault, parent élu Mme Trebern, enseignante Mme Paulhe, enseignante Mme Chagnon, enseignante Mme Cadieu, enseignante M. Primard, directeur	Mme Daniel, adjointe aux affaires scolaires Mme Marsa, IEN de la circonscription de Montfort-sur-Meu Mme Fouville, déléguée à la petite enfance

## **1 - Rentrée scolaire 2023**

### **A - Périscolaire**

A la rentrée, l'école conservera l'équipe municipale présente cette année : une ATSEM à temps plein, une ATSEM à 50%, deux agents polyvalents à 80%.

A ce sujet, l'équipe tient à signaler à la mairie que sans changement, les difficultés rencontrées cette année et les années précédentes avec l'ATSEM risquent certainement de se produire de nouveau. La situation telle qu'elle est rend l'ambiance de travail pesante pour l'ensemble des personnels présents sur l'école.

Après deux ans d'échanges et de rencontres à ce sujet, l'équipe enseignante ne comprend pas plusieurs points :

- pourquoi, contrairement à ce qui a été dit, l'ATSEM reste sur l'école alors qu'il avait été annoncé qu'elle devait tourner entre les différents établissements ?
- pourquoi est-ce qu'un personnel qui pose problème a encore le choix dans son lieu d'affectation, ce qui est en total contradiction avec ce qui avait été annoncé ?
- pourquoi avoir fait croire à l'équipe enseignante pendant deux ans que faire remonter les problématiques, rencontrer le personnel RH, organiser des réunions sur du temps personnel, aurait un impact quelconque quand aujourd'hui il est évident que cela ne sert absolument à rien sinon à nous donner l'impression que la situation est prise en considération ?

Les représentants de la mairie rappellent qu'ils sont conscients du problème et invitent les parents d'élève à faire remonter toute situation problématique auprès de la mairie par le biais de Mme Follet-Bourbon.

A la rentrée, la tarification de la garderie évolue : le premier et le dernier quart d'heure (7h15 à 7h30 le matin et 18h30 à 18h45 le soir) seront facturés 1 euro à partir du mois de septembre contre 46 centimes actuellement.

Les nouvelles familles sont invitées à s'inscrire sur le portail famille et les repas pour l'année scolaire pourront être réservés à partir du 22 juillet.

Les nouvelles familles devront télécharger le dossier d'inscription périscolaire disponible sur le site internet et le retourner à l'école afin que leur accès soit créé. Il faut être le plus complet possible dans les informations communiquées (adresse, contact...) afin de permettre à l'équipe qui assure la garderie et la surveillance des temps périscolaires d'avoir les informations nécessaires lorsqu'elle doit contacter une famille.

Après cette première année écoulée dans la nouvelle salle de garderie, le bilan est plutôt positif. Les parents élus font part de remarques qui ont été faites concernant la nécessité de compléter les équipements extérieurs. Mme Follet-Bourbon indique que des investissements sont toujours en cours : cette année déjà, des briques de constructions ainsi que des brouettes ont été ajoutées, à cela viendront s'ajouter les achats de l'an prochain. Certains parents d'élèves souhaitent savoir s'il était possible de faire des dons de jouets et autres, Mme Follet-Bourbon confirme que cela est possible.

Les parents élus relaient de nouveau les demandes concernant la mise en place de l'étude. Les représentants de la municipalité indiquent ne plus avoir de nouvelles de la personne qui s'est portée volontaire. Elle rappelle également, suite à des remarques de parents, que les agents doivent autoriser les élèves à commencer leurs devoirs à la garderie s'ils le souhaitent.

Les représentants de la mairie reviennent sur la proposition de l'équipe enseignante lors du précédent conseil d'école, à savoir organiser une aide aux devoirs menées par les enseignants sous contrat avec la mairie : elle demande de préciser le cadre et la rémunération envisagés par le biais d'une demande officielle à Mme Daniel.

Mme Follet-Bourbon ajoute qu'à partir de la rentrée 2023, elle sera présente une journée par semaine sur le site des Hirondelles. Le jour n'a pas encore été arrêté afin de permettre de le faire coïncider avec la journée de décharge de M. Primard.

## **B - Scolaire**

A la rentrée scolaire 2023, l'EPPu les Hirondelles conservera sa quatrième classe. L'équipe enseignante changera avec le départ de Mme Paulhe qui sera remplacée par Mme Cadot.

Au regard des effectifs annoncés dans les différents niveaux, la répartition à la rentrée changera pour adopter la forme suivante :

- Classe 1 : TPS(7)/PS(4)/MS(9), Mme Trebern - 20 élèves
- Classe 2 : GS (14), Mme Cadot

- Classe 3 : CP(11)/CE1(7), Mme Chagnon - 18 élèves
- Classe 4 : CE2(6)/CM1(7)/CM2(12), M Primard - 25 élèves

Cette répartition a été décidée en équipe afin de tenir compte des contraintes légales dans les classes multi-niveaux. En l'état actuel, nous passerons de 86 élèves à la rentrée 2022 à 77 élèves à la rentrée 2023.

Les pochettes de renseignement ont d'ores et déjà été distribuées afin de permettre aux familles de les retourner, si possible avec l'ensemble des documents demandés, avant les vacances scolaires.

Les accès tels qu'ils ont été organisés cette année seront conservés à la rentrée prochaine.

### **C - Restitution évaluation d'école**

Le processus d'évaluation d'école est terminé. Il a permis de mettre en avant les points forts de l'école : communication fluide et efficace entre les enseignants, avec les parents et les agents municipaux présents sur l'école.

Cependant, aux Hirondelles comme à Faramin, la communication avec la mairie, notamment en ce qui concerne les besoins d'investissement matériel (matériel de sport demandé chaque année sans jamais de retour) ou encore en ce qui concerne les difficultés rencontrées avec certains personnels, doit progresser.

La communication de l'école avec les parents gagnerait encore en qualité en étant mieux anticipée.

La situation avec l'ATSEM a particulièrement interpellé l'équipe des évaluateurs externes qui a fortement invité l'équipe enseignante à impliquer l'IEN de circonscription, tout en précisant que cette dernière ne sera pas en mesure de contraindre la mairie en matière de gestion de personnel. Ce qui laisse, finalement, l'équipe dans la même situation que celle qui a été décrite plus tôt.

## **2 - Projets de l'école**

### **A - Bilan des projets de l'année**

Les projets théâtre menés dans les classes d'élémentaire ont donné lieu à deux soirées de représentation. La classe de CP/CE1/CE2 a présenté plusieurs saynètes après avoir travaillé la compréhension, la mémorisation et la mise en scène des textes. Mme Chagnon en profite pour présenter ses excuses concernant la salle Ti An Holl qui n'avait pas été débarrassée le soir même, ne sachant pas qu'elle serait utilisée le lendemain.

De son côté, après un travail équivalent mené autour de la pièce Le Long voyage du Pingouin vers la jungle, la classe de CM1/CM2 a présenté son travail aux parents d'élève dans le cadre d'une soirée spéciale.

Les enseignants de l'élémentaire ont pour projet de renouveler l'expérience l'année prochaine, en saisissant la proposition faite par un parent d'élève, à savoir : organiser une grande soirée de représentation en profitant de l'espace offert par la salle de cinéma de Montauban de Bretagne. Ce serait l'opportunité pour les élèves de se mesurer à la scène, de profiter d'équipement techniques...

La proposition de loi faite par les élèves de CM1/CM2 n'a malheureusement pas été sélectionnée dans le cadre du concours Le Parlement des Enfants. Malgré la déception, les élèves retiennent surtout les aspects positifs : la richesse de la réflexion et des échanges menés en classe, la rencontre de Mme la Députée et la visite de l'Assemblée Nationale et de la capitale. A cette occasion, M. Primard adresse de vifs remerciements à l'ensemble des parents qui se sont mobilisés pour permettre la réalisation de cette sortie.

La classe de CM1/CM2 a bénéficié de deux actions de prévention en partenariat avec la gendarmerie. Ils ont ainsi pu échanger autour de thèmes comme le harcèlement scolaire ou l'usage des réseaux sociaux.

Le projet musique, mené en partenariat avec l'EMPB et la maîtrise de Bretagne, s'est achevé avec un deuxième concert à la salle des fêtes de Montauban de Bretagne. Ce projet mené sur l'année a permis aux élèves de découvrir des chants, des styles musicaux nouveaux. Ils ont aussi pu rencontrer des musiciens professionnels et s'engager dans un projet collectif qui impliquait plusieurs écoles et des classes du collège.

La classe de TPS/MS a mené à bien son projet de correspondance avec les CM2 de Romillé. Ce projet inter-cycle et inter-école a donné lieu à des échanges épistolaires en vue de fabriquer un album inspiré du livre Petit taupe, ouvre-moi ta porte !. Chaque élève a pu repartir avec son exemplaire qui présentait le texte rédigé de manière collective et les illustrations faites en classe. A cela s'ajoute un échange de programmes de construction : les CM2 de Romillé ont fait parvenir des modes d'emploi pour fabriquer un aéroglisseur et des cerfs-volants et les maternelles ont partagé leur mode d'emploi pour fabriquer une carte en papier mâché et un coeur à planter.

Mme Trebern adresse ses remerciements à l'ensemble des parents qui ont joué le jeu pour aider à remplir l'hôtel à insectes. Une activité qui arrivait à point nommé et qui a été liée à l'élevage de coccinelles qui était fait en classe. Ces dernières ont été directement installées dans leur nouveau logement par les élèves eux-mêmes.

L'ensemble de l'équipe enseignante adresse ses remerciements à l'APE pour son investissement dans le quotidien de l'école et les nombreuses actions menées cette année. Elle remercie également la mairie pour sa participation financière dans le cadre des projets menés en partenariat avec la médiathèque de Montauban de Bretagne ainsi que pour la mise à disposition de la salle Ti An Holl.

## **B - Perspectives et orientations R2023**

L'an prochain, l'équipe enseignante aimerait concrétiser un projet qu'elle a depuis quelques années : organiser une classe découverte pour l'ensemble des classes de l'école. Cette sortie se ferait sur trois jours pour les élèves du CP au CM2 et les élèves de maternelles participeraient sur une journée. Les activités seraient orientées autour du respect de l'environnement et la connaissance de la nature locale pour les élèves du CP au CE1, autour de la préhistoire pour les élèves du CE2 au CM2. Des activités spécifiques seront prévues pour les élèves de maternelle au moment de leur venue.

Afin d'anticiper le coût éventuel, l'équipe enseignante demande s'il existe des subventions pour aider certaines familles lorsqu'elles y ont droit. L'équipe municipale invite les parents à solliciter le Centre Communal d'Action Sociale.

A la rentrée 2023, les évaluations nationales de CP/CE1 seront de nouveau d'actualité. La passation des livrets se fera entre du 11 au 22 septembre. A celles-ci s'ajoutent, sur la même période, un livret d'évaluation nationale en CM1.

L'actualité de 2024 sera essentiellement dominée par les Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris. Cet évènement constituera un fil conducteur pour certains apprentissages l'an prochain. A cette occasion, l'équipe souhaite organiser des actions de sensibilisation afin d'enrichir le parcours santé des élèves (premiers secours, santé, sécurité ...). A cet effet, M. Primard a déjà essayé de contacter certains organismes dont il attend encore les réponses. Les parents élus l'invitent à se rapprocher également de la protection civile et de la caserne des pompiers afin de voir ce qu'il serait possible de mettre en place pour les élèves.

Dans ce cadre également, Mme Trebern élabore en ce moment, en collaboration avec les maternelles de l'école de Boisgevilly, un projet « maternathlon » pour les élèves de maternelle avec des rencontres sportives entre les classes.

L'équipe enseignante ne désespère pas d'avoir un retour de la part de l'office des sports concernant l'organisation du cycle course d'orientation pour l'ensemble des élèves. Cependant, malgré plusieurs mails et plusieurs rencontres, à ce jour aucun devis ne lui a été adressé et le projet n'a pas avancé.

Le cycle piscine se tiendra du 12 mars au 28 mai 2024. Les élèves bénéficieront de 10 séances chaque mardi matin de 10h10 à 10h50. Ce créneau obligera à quitter l'école à 9h30 afin d'optimiser le temps disponible dans le bassin.

Comme lors de chaque cycle de piscine, il sera nécessaire d'avoir au moins un parent accompagnateur par séance. Pour pouvoir accompagner, les parents doivent être titulaires de l'agrément délivré par l'Éducation Nationale. Si certains parents souhaitent accompagner et passer l'agrément, ils peuvent se rendre à l'une des deux sessions prévues à la piscine de Saint-Méen-Le-Grand :

- le 8 septembre 2023 à 18h00
- le 11 septembre 2023 à 18h30.

Répondant à la question de M. Primard, les représentants de la mairie rappelle qu'un budget a été prévu afin de financer les bus durant le cycle piscine.

### **3 - Santé et sécurité**

Cette année, au cours des différents exercices menés, plusieurs points d'attention ont émergé :

- plusieurs fenêtres présentent des problèmes de fermeture, les loquets ne fonctionnent plus correctement et il est parfois très difficile de les fermer,
- il n'y a pas de solution occultante pour les fenêtres de la nouvelle classe côté patio,
- il n'y a pas de solution occultante pour les fenêtres de la classe des CM qui donnent sur le parc attenant à l'école,
- le rideau de la classe de Mme Chagnon n'a toujours pas été réparé, empêchant de cacher l'intérieur de la classe en cas de nécessité,
- la porte d'accès principale à fermeture magnétique ne fonctionne pas toujours correctement et reste régulièrement ouverte malgré la vigilance de tous. Il n'est pas rare que Mme Trinquard ait à s'assurer de la fermeture effective,
- des fenêtres de la salle de motricité sont cassées et ne peuvent plus être fermées ou ouvertes correctement,
- il faudrait prévoir des signaux spécifiques pour les différentes alertes. En effet, le coup de sifflet ou le coup de corne ne sont pas forcément les meilleurs choix si jamais le contexte impose la discrétion.

M. Briche prend notes des points relevés, invite M. Primard à adresser un mail récapitulatif aux services techniques et ajoute que des rideaux occultants seront installés dans la classe de Mme Trebern durant le mois d'août.

### **4 - Aménagement, entretien et matériel**

Dans le cadre de l'entretien de l'école, il faudrait prévoir un nettoyage régulier du préau pour limiter l'impact des fientes et offrir un espace de jeu propre et hygiénique aux enfants. La demande est la même en ce qui concerne le patio dans lequel les élèves de maternelle sont souvent en activité.

L'équipe enseignante a, cette année encore, fait une demande exceptionnelle pour du matériel afin de compléter l'équipement de motricité notamment. Aucun retour de la part du service financier, qu'il soit positif ou négatif.

L'équipe tentera cette année encore, comme la mairie l'y invite. En attendant une réponse du service financier, Mme Chagnon a pu récupérer auprès de la piscine de Ploërmel des éléments en mousse qui allaient être jetés. Ces derniers permettent aux élèves de bénéficier de parcours de motricité renouvelés avec des solutions pour les mettre en hauteur en toute sécurité.

Suite aux remarques concernant les non-réponses du service finance, M. Briche et Mme Follet-Bourbon invitent fortement M. Primard à les mettre en copie des mails envoyés. Ils profitent de l'occasion pour rappeler la nécessité de mettre Mme Oger en copie lorsqu'il s'agit de mails qui concernent des réunions afin de faciliter la gestion et l'organisation des différents agendas.

L'équipe enseignante demande s'il serait possible d'avoir un planning d'utilisation de la salle de motricité en dehors des horaires scolaires.

## **5 - Coopérative scolaire**

### Bilan financier au 04 juillet 2023

Au 28 février il restait 1062,60 euros (compte) et 19,84 euros (caisse)

	Entrées	Sorties
Fournitures PS -GS		93,31 euros (chèque)
Frais de tenue de compte 03/04		5,78 euros (prélèvement)

AU 04 juillet 2023, il reste : 963,51 euros + 19,84 euros (caisse)

Dépenses à venir :

Cordes à sauter		30,60 euros (chèque)
Courses PS – GS		40,36 euros (chèque)
Courses TPS MS		130,30 euros (chèque)
Librairie CM1 CM2		42,75 (chèque)
Sortie insectarium		244,00 (chèque)
Sortie poète ferrailleur		198,00 (chèque)
Sortie champs libres		76,00 euros (chèque)
Fournitures CP CE1 CE2		20,17 euros (chèque)

Il restera après débit : 201,50 euros et 19,84 euros (caisse)

Après remboursement de la mairie il devrait rester : 719,50 euros + 19,84 euros (caisse)

## **6 - Questions des parents**

Les parents élus relaient des demandes concernant la communication aux familles :

- comme précisé dans le cadre de l'évaluation d'école, anticiper au maximum afin de permettre à tous de s'organiser
- penser à doubler les communications par mail d'une communication papier
- toute information communiquée directement aux élèves doit aussi être doublée d'un mot dans le cahier de liaison car ils ne sont visiblement pas tous en mesure de les relayer à la maison.

Heure de fin 19h46